

La restauration de l'ancien Hôtel-de-Ville de Saint-Antonin par Viollet-le-Duc

par ANNE-CHRISTINE BARDINET-CAULLIEZ

L'ancien hôtel-de-ville de Saint-Antonin est justement célèbre comme l'un des monuments les plus précoces et les plus parfaits de l'architecture civile du Moyen-Age dans le Midi de la France. Cependant, l'œuvre ne va pas sans provoquer quelque malaise à cause de la restauration que lui fit subir Viollet-le-Duc au siècle dernier. Devant tant de pierres neuves, on en vient à douter de la valeur de l'ensemble. Discerner l'authentique du restauré et du moderne, tel est le problème auquel les données de l'observation et surtout le témoignage des documents nous ont permis d'apporter une solution.

Cette documentation appartient à des fonds divers et fournit les renseignements les plus précis. C'est d'abord, à Paris, les dossiers de Mme Geneviève Viollet-le-Duc, arrière petite-fille de l'architecte, qui renferment les premières lettres, les premiers croquis sur le monument et le travail qui y fut exécuté. A Paris toujours, la Direction de l'architecture et le Centre de recherche des Monuments Historiques conservent d'importants documents datant de la période 1842-1846 : rapports, devis, projets de restauration, presque tous de la main de Viollet-le-Duc. Mais surtout dans le Tarn-et-Garonne, nous avons eu accès aux archives de M. Henri Olivier, architecte à Montauban, petit-fils de Théodore Olivier qui fut le collaborateur de Viollet-le-Duc. Il s'agit d'une sorte de journal des travaux comprenant un échange de correspondance entre Viollet-le-Duc et les deux architectes départementaux de Tarn-et-Garonne qui réalisèrent avec lui la restau-

ration de l'ancien hôtel-de-ville de Saint-Antonin : Lebrun de 1846 à 1849, puis Théodore Olivier de 1850 à 1853. Cette correspondance s'accompagne de divers croquis et dessins, de comptes, d'un mémoire et d'un cahier des charges. Enfin, un dernier dossier, déposé aux Archives Départementales de Montauban concerne la partie administrative des travaux : la correspondance entre le ministère, la préfecture et la mairie de Saint-Antonin à laquelle sont joints un plan daté et signé de Viollet-le-Duc et le décompte général des travaux effectués.

C'est au cours d'un voyage dans le Midi de la France que Viollet-le-Duc découvrit l'hôtel-de-ville de Saint-Antonin. Le 21 septembre 1842, il était à Gaillac où il retrouvait Léon de Maleville, député de Tarn-et-Garonne qui tenait à lui faire visiter son département. Une lettre de l'architecte à son épouse, accompagnée d'un croquis à la plume raconte le départ des deux hommes pour Saint-Antonin, en cariole à cheval, sous l'averse : « Le Léon ne se possédait pas de joie et je ne l'avais jamais vu si gai que dans ce tape-cul, une malle sur les pieds, la pluie dans la figure, mouillé comme une soupe. Son chapeau seul l'inquiétait... ». A peine arrivés, ils passent à l'exploration de Saint-Antonin. Léon de Maleville a fait un compte-rendu, rapporté par Jules Momméja (1), de la visite enthousiaste de Viollet-le-Duc, tandis que l'architecte, de son côté, écrivait à son père : « Je ne vous décrirai pas le dîner fabuleux qui nous fut donné le soir, non plus que le joli monument que je trouvai dans ce trou de Saint-Antonin et que je dessinaï le jour même ». Il ajoutait : « Le fait est que cette petite maison de ville de Saint-Antonin est une chose si remarquable que je compte là-dessus pour en faire un des points saillants de mon travail ».

Mais Viollet-le-Duc est-il bien celui qui, le premier, reconnut l'intérêt du monument ? En 1821, Alexandre de Mège (2), chargé officiellement d'explorer les richesses archéologiques de Tarn-et-Garonne, séjourna à Saint-Antonin ; il en fit l'histoire, visita les environs, mais ne signala rien de particulier dans la ville elle-même. Dans les huit volumes qu'ils consacrèrent à leur périple en Languedoc, le baron Taylor et Charles Nodier (3) ne citent pas une fois le nom de Saint-Antonin ; ils étudiaient et dessinaient pourtant les localités toutes proches : Caylus, Penne, Bruniquel. Cependant, vers 1840, quelques personnalités locales, et leur amour-propre tint à le souligner (4), commencèrent à manifester quelque intérêt à l'ancien édifice ; l'abbé Marcellin, inspecteur

(1) Momméja (J.), **Des poteries damasquines à reflets**, dans Bull. Archéol., hist. et artist. de la Soc. archéol. de Tarn-et-Garonne, Tome XLIX, 1921 (1922), p. 183-185.

(2) Mège (A. du). **Voyage littéraire et archéologique dans le département de Tarn-et-Garonne**, Paris, Treuttel et Wurtz, 1828, p. 73-80.

(3) Taylor et Nodier, **Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France**, Paris, 1835, T. V à XII.

(4) **Le Courrier de Tarn-et-Garonne**, Montauban, 1843, 19 septembre au 3 octobre.

des Monuments Historiques pour le département de Tarn-et-Garonne, dit avoir à son sujet « une notice et des dessins », tandis que Gabriel Ruck (5) y consacre un article en décembre 1841 ; un conseiller municipal déclare avoir entrepris de « longues et difficiles recherches » sur le monument ; pour sa part, Léon de Maleville (6) affirme « avoir été depuis longtemps frappé par la finesse et le caractère de ses sculptures ».

Toutefois, ces remarques ne diminuent en rien le rôle de Viollet-le-Duc ; c'est bien l'enthousiasme de son premier rapport, puis les notes et les dessins publiés dans le Dictionnaire de l'Architecture (7) et celui du Mobilier (8) qui ont révélé aux spécialistes (9), aussi bien qu'à un large public, l'ancien hôtel-de-ville de Saint-Antonin.

Le 2 novembre 1842, deux mois après son passage à Saint-Antonin, Viollet-le-Duc présente à la Commission des Monuments Historiques, un rapport sur l'hôtel-de-ville, accompagné du dessin qu'il avait exécuté sur place.

« Il existe sur la place du marché de la petite ville de Saint-Antonin, une ancienne façade d'un monument civil de la fin du XI^e siècle que les habitants appellent l'ancienne maison de ville. Ce monument est du plus grand intérêt et d'une conservation presque parfaite... Il se compose d'un rez-de-chaussée, de deux étages et d'une tour ou beffroi. Le rez-de-chaussée est formé d'une suite d'arcades ogives très rapprochées du plein cintre, portant sur des piliers carrés sans chapiteaux ni aucune décoration qu'un simple biseau sur l'arête de l'ogive. Probablement ces arcades formaient un portique à jour. Actuellement la distribution intérieure est tout-à-fait changée. Au-dessus de ces arcades est une galerie assez basse, carrée, portant sur des colonnettes accouplées, surmontées de chapiteaux d'une sculpture au moins aussi belle et dans le caractère de celle de Moissac. Cette galerie est divisée en trois parties, par deux piliers carrés : sur l'un d'eux est sculptée une figure représentant Moïse, sur l'autre Adam et Eve tentés. Je le répète, cette sculpture, celle des chapiteaux et des bases est admirablement exécutée et empreinte du plus grand caractère. Les profils des moulures sont d'une finesse extrême et taillés avec une rare fermeté. Au-dessus de cette belle galerie est un étage de fenêtres ogives presque plein cintre avec deux divisions plein cintre, intérieurement supportées

(5) Ruck (G.), dans **Journal de l'instruction primaire pour les Académies Méridionales**, Toulouse, déc. 1841.

(6) Momméja (J.), art. cit., p. 184.

(7) Viollet-le-Duc (E.), **Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XI^e au XVI^e siècle**, Paris, Bance et Morel, Tome II, Tome VI, Tome VIII.

(8) Viollet-le-Duc (E.), **Dictionnaire raisonné du Mobilier français, de l'époque carlovingienne à la Renaissance**, Paris, Morel, 1871, Tome II ; p. 146-147, Pl. h. t. XXXII.

(9) Le baron Taylor a écrit à Viollet-le-Duc son regret de n'avoir pas eu connaissance du monument.

par une colonnette aussi gracieuse et aussi bien exécutée que celles de la galerie. Le cintre supérieur est orné de damiers très délicats. La corniche est composée de grands corbeaux qui viennent porter la saillie du comble. Sur la partie gauche est la tour, ornée également de fenêtres dans le genre de celles que je viens de décrire. L'une d'elles avait au milieu pour supporter les deux petits arcs une colonne de bronze qui a été fondue dans la Révolution. Les vieillards du pays se rappellent encore l'avoir vue, et en effet la trace du scellement ainsi qu'une teinte verte se voient encore très bien à la place de la base. Tout ce qui est sculpture, bandeaux, colonnettes est construit d'une pierre dure semblable à du marbre et qui prend le poli. Les murs lisses sont construits en pierre calcaire du pays qui est excellente, aussi cette façade n'a-t-elle pas souffert des injures de l'atmosphère ».

Cependant, Viollet-le-Duc envisage quelques réparations : « Des piles du rez-de-chaussée devraient être reprises, elles s'écrasent dans quelques endroits ; le beffroi devrait aussi être réparé, le cadran enlevé d'une fenêtre qu'il bouche d'une façon ignoble et remplacé dans la partie haute de la tour. Cette partie haute elle-même devrait être rendue plus légère car elle écrase les parties inférieures. La colonne de bronze remplacée et les fenêtres vitrées, ainsi que la galerie suivant l'ancien système ; ces réparations peu importantes rétabliraient cette jolie façade dans son caractère primitif ». L'architecte termine en promettant à la Commission des Monuments Historiques une étude complète sur la restauration de l'hôtel-de-ville.

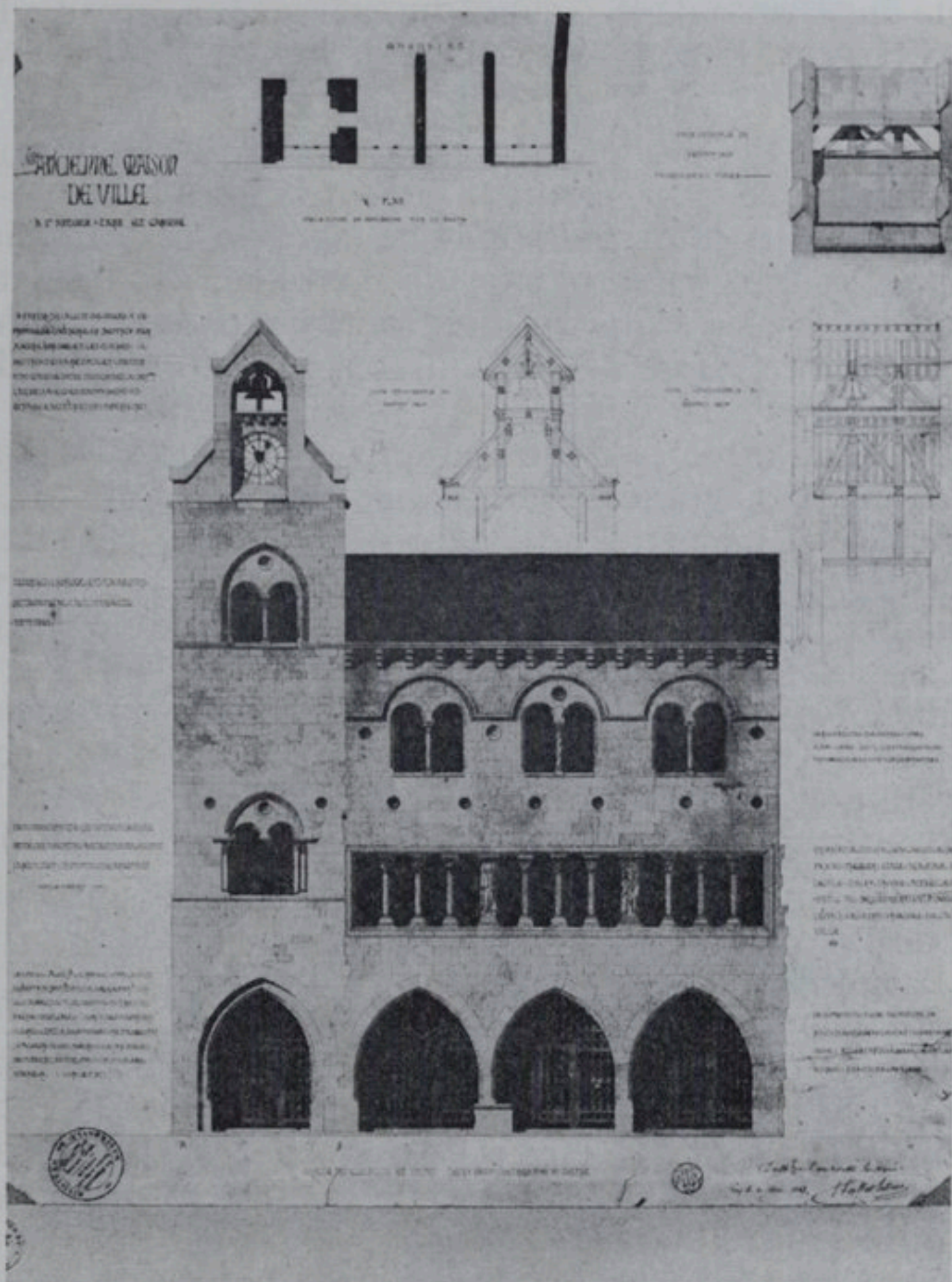
Il dépose ce travail l'année suivante, le 10 mai 1843 (fig. 1). Il s'agit d'une grande aquarelle avec en sujet central l'élévation de la façade restaurée. Les arcades du rez-de-chaussée sont dégagées des devantures de boutiques et fermées par des grilles de bois. La base de la tour est renforcée par l'augmentation de l'épaisseur des murs et la construction d'un arc double intérieur. A ce propos, Viollet-le-Duc précise que c'est « le poids du beffroi bâti dans le siècle dernier sur le sommet de l'ancienne tour » qui écrase les piles A et B de la base. Ainsi le couronnement qu'il propose dans son étude ne fait que prendre la succession d'un beffroi du XVIII^e siècle. Celui-ci est décrit comme « une tour fort massive », « une carcasse armée de refends aux angles » et dessiné sur une feuille de croquis en septembre 1843, à l'occasion d'un second voyage à Saint-Antonin. En effet la Commission des Monuments Historiques, par l'intermédiaire de Mérimée, a demandé à Viollet-le-Duc une modification à son projet : le beffroi proposé paraît « manquer de caractère ».

Le 29 mars 1844, l'architecte dépose une seconde étude (fig. 2) accompagnée d'un devis général des travaux qui s'élève 46 521 F 30 c. Pas plus que le précédent, le beffroi projeté d'inspiration gothique, n'est accepté par la Commission des Monuments Historiques.

Après un nouveau passage à Saint-Antonin, à la fin de l'été 1844, Viollet-le-Duc remet à la Commission un troisième projet de restauration du beffroi. Nous ne l'avons pas retrouvé. Toute-

fois le deuxième devis qui l'accompagne permet d'en reconstituer l'allure générale. C'est de l'architecture militaire que Viollet-le-Duc s'inspire à présent en couronnant la tour d'un étage de machicoulis prolongé par une rangée de créneaux.

La séance des Monuments Historiques, tenue le 24 janvier 1845, est enfin décisive pour l'hôtel-de-ville. Viollet-le-Duc con-



(C.R.M.H. Cl. Arch. Photograph.)

Fig. 1. — SAINT-ANTONIN, ancienne maison de ville, projet de restauration par Viollet-le-Duc, 10 mai 1843

munique une note au rapporteur : « Il est très urgent de prendre une détermination quelconque ; le monument a besoin d'être restauré promptement. Le plancher du second étage s'est écroulé cet automne, on l'a réparé tant bien que mal, mais cet accident démontre assez combien il est important de s'occuper de la restauration de l'hôtel-de-ville de Saint-Antonin si l'on veut le

conserver ». La Commission approuve alors le dernier projet de l'architecte, et décide officiellement que le monument « serait l'objet d'une restauration complète ». Pour la mener à bien, Viollet-le-Duc a souligné la nécessité d'acquérir tout le rez-de-chaussée de l'hôtel-de-ville (fig. 2, plan du rez-de-chaussée). En effet, à côté des deux passages publics, l'un sous la tour, l'autre donnant accès à l'ancienne halle au blé⁽¹⁰⁾, des boutiques appartenant à des commerçants de la ville occupent deux travées ; celle du pharmacien Delteil (arcade II) était à vendre ; on l'acheta le 9 avril 1845 ; celle du fromagier (arcade I) appartenait aux frères Pagès ; les négociations d'achat paraissaient plus difficiles.

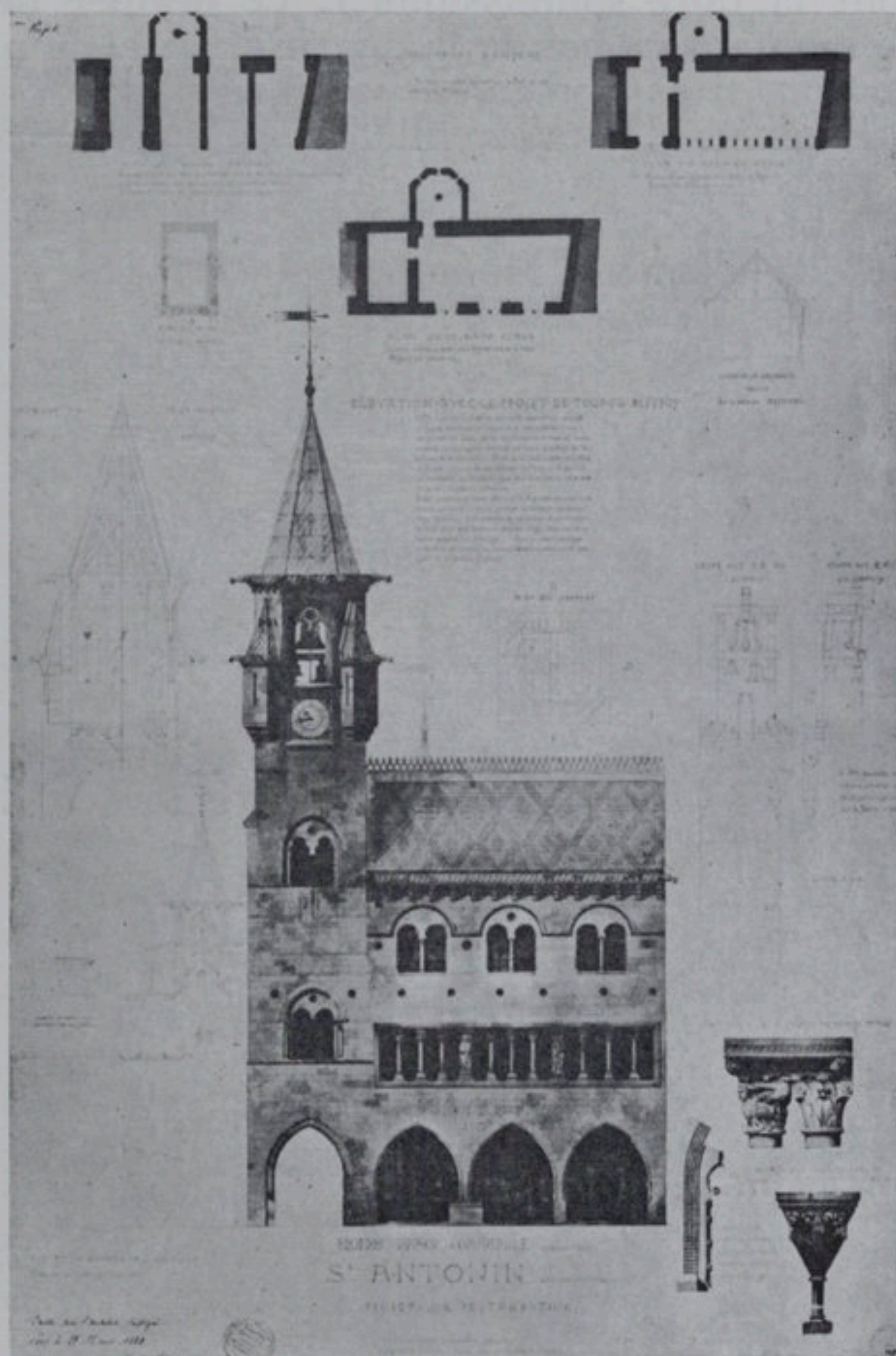
Le 17 août 1845, Viollet-le-Duc passe à Saint-Antonin, accompagné de Mérimée. Un examen attentif de l'hôtel-de-ville les persuade qu'il faut non seulement dégager le rez-de-chaussée de ses occupants mais une partie de l'édifice des constructions environnantes. C'est ce qu'explique Mérimée à Louis Vitet, président de la Commission des Monuments Historiques, dans une lettre du 2, écrite à Toulouse⁽¹¹⁾ : « Saint-Antonin m'a paru un charmant bijou, qu'il faut conserver et restaurer à tout prix. L'affaire est assez grave. Pour consolider la tour, il faut de toute nécessité lui mettre un éperon et doubler les arcs qui la soutiennent. Or, pour établir cet éperon, il faut abattre une maison voisine, et pour doubler les arcs, il faut rendre une petite rue inaccessible aux charrettes. En d'autres termes, il faut acheter la maison voisine et l'abattre. Sur son emplacement on bâtira l'éperon, et l'on ouvrira un passage équivalent à celui que l'on doit supprimer ». La maison à acquérir pour être démolie appartient comme la boutique de l'arcade I à la famille Pagès.

Tout en hâtant ces deux achats, Viollet-le-Duc songe à la mise en route de la restauration. Dès le mois de décembre 1844, il a contacté l'architecte du département de Tarn-et-Garonne, Lebrun, sans doute par l'intermédiaire de Léon de Maleville à qui il écrit : « Vous connaissez mon opinion sur l'hôtel-de-ville de Saint-Antonin, je n'ai pas le soin de vous dire que si cela dépendait de moi, je donnerais tout l'argent nécessaire à sa restauration ; aussi ferai-je mes efforts pour que ce monument soit tiré de l'oubli. Dites à M. Lebrun sa valeur ». Le 14 mars 1846 Viollet-le-Duc engage l'architecte départemental à commencer les travaux : « Je voudrais que vous fissiez cintrer les deux arcs doubleaux du passage car il faut craindre un accident sur ce point. Vous pouvez aussi vous mettre à descendre le beffroi et l'horrible tour moderne qui écrase la construction ancienne. Il

(10) En 1843, Saint-Antonin possédait deux halles : l'ancienne halle au blé attenante à l'hôtel-de-ville, la nouvelle halle qui venait d'être construite sur l'emplacement des maisons 306 à 302 du cadastre napoléonien. (Lettre de François Bromet, maire de Saint-Antonin, au ministère de l'Intérieur).

(11) Mérimée (P.), *Correspondance Générale*, Paris, Le Divan, t. IV (1844-1846), p. 343.

faudrait aussi s'occuper de trouver un entrepreneur et lui faire soumissionner une série de prix ; cette série de prix ne comprendra que le prix de la pierre, de la taille, du moellon, charpente en chêne, du béton, dallage, gros fers, vitrerie, bois pour échafauds et ce sera tout ».



(C.R.M.H. Cl. Arch. Photograph.)

Fig. 2. — SAINT-ANTONIN, ancienne maison communale, deuxième projet de restauration, par Viollet-le-Duc, 29 mars 1844

Le 10 avril, devant les tergiversations de la municipalité de Saint-Antonin et des propriétaires, Viollet-le-Duc précise encore que l'acquisition de la maison Pagès est indispensable à la restauration de l'hôtel-de-ville : « La ville passera dans l'arc ou à côté, cela nous importe peu, ce qu'il nous faut c'est de consolider la tour et l'isoler, de la rendre indépendante de toute mitoyenneté ». L'affaire traîna encore une année ; ce n'est qu'en

mars 1847, après ordonnance royale, que l'acte d'achat de la boutique et de la maison des sieurs Jean et Antoine Pagès fut passé pour la somme totale de 6 500 F.

Se conformant aux instructions de Viollet-le-Duc, Lebrun fait cintrer les arcs de chaque côté du passage sous la tour de l'hôtel-de-ville et rédige une série de prix. En accord avec le préfet de Tarn-et-Garonne, il choisit le mode d'adjudication publique pour la faire soumissionner. Le dernier devis estime à 45 000 F le montant global de la dépense. Le 12 juin 1846, jour de l'adjudication, trois entrepreneurs proposent de se charger de la restauration de l'hôtel-de-ville. La soumission de Bernard Poussou, « maître-charpentier à Saint-Antonin » est retenue ; elle offre un rabais de 8,25 % sur le prix du devis. L'hôtel-de-ville étant classé officiellement Monument historique en 1846, les travaux sont prêts à commencer.

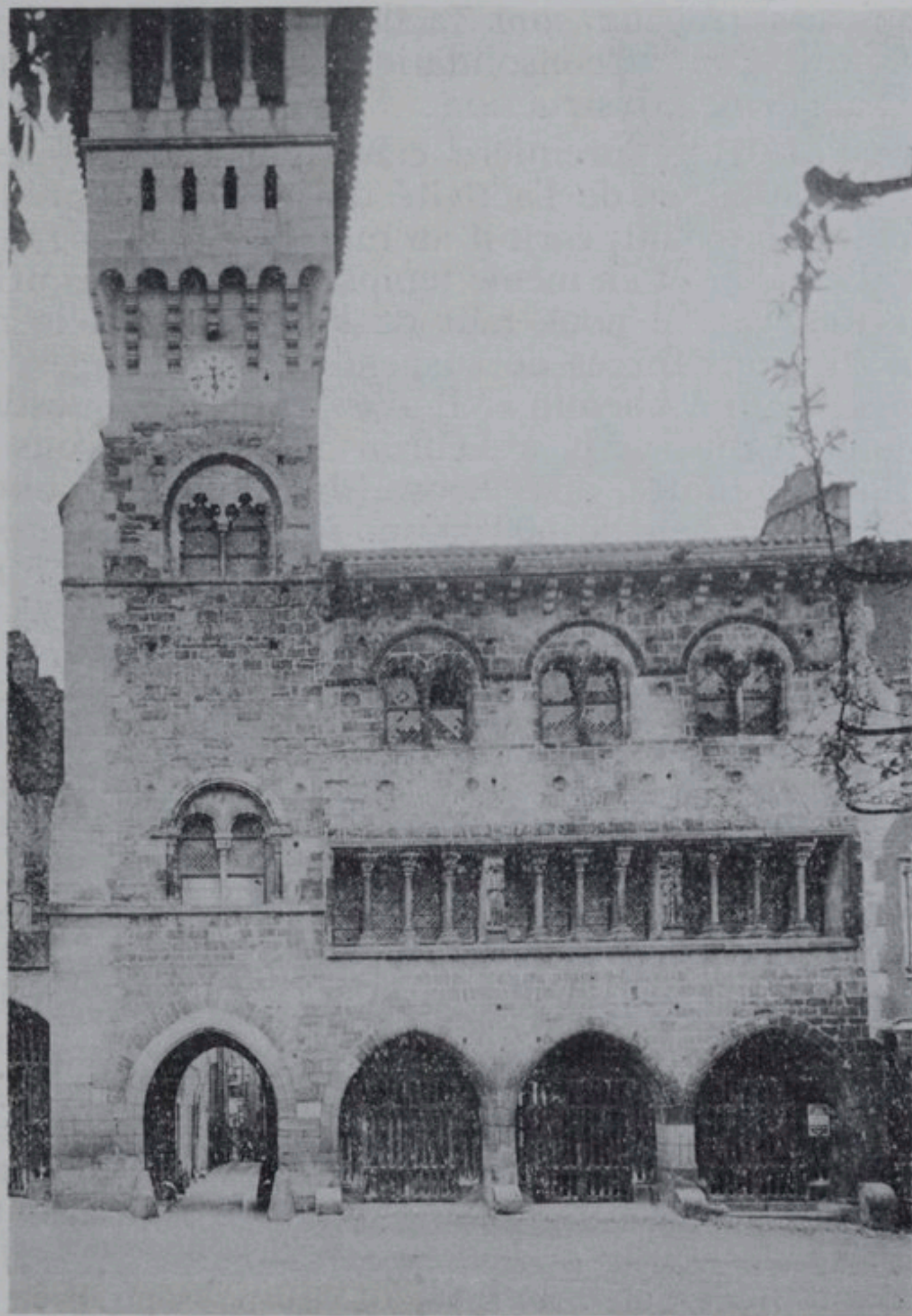
La consolidation des parties anciennes de l'édifice demanda une année, de l'été 1846 à celui de 1847. Le 27 juin 1846, Viollet-le-Duc passe ses premiers ordres à l'entrepreneur : « Vous continuez à démolir le beffroi actuel jusqu'à ras des constructions anciennes sans toucher à celles-ci, nous poserons sur la tour une méchante couverture provisoire, mais ce qu'il faut c'est de débarrasser la tour au plus tôt de ce poids qui l'écrase. Prenez mille précautions pour éviter que l'on retouche aux anciens bandeaux, corniches, etc., que l'on descende les matériaux au panier pour éviter même un éboulement. Ecrivez-moi s'il survient quelques difficultés ».

Malgré la charge que l'on y enlevait, la stabilité de la tour restait précaire ; aussi le 11 juillet, Viollet-le-Duc demande à Lebrun d'élever les contreforts qui doivent l'épauler du côté sud : « Il faudra même reprendre les contreforts par le pied et en sous-œuvre avant de démolir la maison Pagès, car cette maison étaiera toujours la tour mieux que tout ce que nous pourrions faire ». Le décompte du cubage des pierres employées à l'hôtel-de-ville⁽¹²⁾ confirme les observations faites sur place (fig. 3) : deux contreforts sont élevés au midi dans le prolongement de la façade ; l'un, contre la tour, avec une hauteur de 14,20 m., monte presque au ras de la construction ancienne ; l'autre, plus petit, est adossé à la maison Romiguié voisine de la maison Pagès démolie. Un arc de 3 m 20, surmonté d'un chaperon de pierre relie les deux contreforts entre lesquels est prévu le nouveau passage. Un troisième contrefort, est élevé à l'angle sud-ouest de la tour. En novembre 1846, Viollet-le-Duc en projette un quatrième qui forme un angle droit avec le précédent. Les deux contreforts auront, dit-il à Lebrun, « la même saillie et la même profondeur car autrement l'effet d'angle serait désagréable ».

Parallèlement à l'élévation des contreforts, Viollet-le-Duc avait demandé à Lebrun, en août 1846, d'effectuer le plus tôt

(12) D'après le devis du 5 janvier 1845, la pierre utilisée pour la restauration vient de la carrière du « rocher rouge ».

possible la « reprise des jambes étrières de l'édifice ». Sous le corps de logis, peu de choses à changer ; le décompte du cubage des pierres mentionne 0,75 m³ pour le « rempiètement de devant, côté la maison Cariven », voisine de l'ancienne pharmacie Delteil. (fig. 3). Par contre, sous la tour, Viollet-le-Duc a souligné dès son premier rapport le mauvais état des piles encadrant le passage public. Par mesure de précaution, il fit cintrer les arcs avant



(Cl. A. Serres)

Fig. 3. — SAINT-ANTONIN, l'ancien hôtel de ville, façade Est

même la soumission d'un entrepreneur. Au moment des travaux, en sous-œuvre, il recommanda la plus vive attention. Suivant le décompte, 2,88 m³ de pierre de taille sont employés à la reprise des piédroits de la tour et 6,83 m³ de moellons smillés pour la réfection de la maçonnerie à l'intérieur du passage. Des arcs doubleaux sont prévus pour renforcer la voûte ; au 1^{er} juillet 1847, l'un d'eux est en place, sur la façade, à l'extrémité est du

passage (fig. 3); l'appareil en est soigné; pour la taille, Viollet-le-Duc rappelle que la boucharde est strictement interdite et qu'il qu'il n'admet que l'usage de la brettur. Une moulure semblable à celle des arcades anciennes décore l'arête des claveaux. Le même travail est effectué du côté ouest. Un troisième arc, saillant sur une arcade latérale bouchée, divise la voûte en deux travées. Ainsi renforcé et réduit en hauteur et largeur, le passage sous la tour devait être fermé à la circulation des voitures que l'on reportait le long de l'édifice sur l'emplacement de la maison Pagès. Tous ces travaux sont faciles à vérifier sur place, les pierres employées à la consolidation de l'édifice n'ont pas la patine de l'ancienne construction.

Au terme de cette première campagne, Lebrun se déclare satisfait « des soins et de l'activité de notre entrepreneur » ; il nous restera maintenant, écrit-il au mois de juin 1847, « à élever notre tour d'escalier et en même temps la tour carrée principale : mais pour tout cela il nous faut de l'argent, et si le ministère hésite, nous serions forcés de suspendre les ouvrages, ce serait nous arrêter en bon chemin ». Il n'en était pas question. Le 6 juillet, Viollet-le-Duc écrit à Lebrun : « Nous avons grâce à l'intervention de notre ami Léon (de Maleville) obtenu sur 1848 800 000 F au lieu de 600 000 pour les Monuments historiques ; cela va nous mettre à même de marcher plus rondement. On m'a tout de suite demandé de fournir le chiffre de ce qui nous est dû pour achever l'hôtel-de-ville de Saint-Antonin. Nous aurons sur 1848 une allocation assez forte ». Une fois encore, l'architecte souligne l'intérêt que la Commission et lui-même attachent au monument. Il demande à Lebrun des nouvelles fréquentes et aux ouvriers « le plus grand respect pour tout ce qui est ancien ».

Conformément aux devis de 1844 et de 1845, Lebrun fait démolir l'appentis accolé à la façade ouest du monument, entre les deux passages ; il n'abritait plus alors, en guise d'escalier, qu'une échelle de meunier. Sur son emplacement, le projet de mars 1844 (fig. 2) prévoit la construction d'une tourelle polygonale où logera un escalier à vis donnant accès aux deux étages du monument. Dès le mois de juin 1847, les fondations commencent ; le 1^{er} juillet elles sont terminées. Ces travaux de fouille ont montré à Lebrun un point faible à la base de la tour (fig. 4); celle-ci n'ayant été renforcée que d'un seul côté du passage, il en résultait un déséquilibre pour l'autre, accentué par la pente du terrain. L'architecte fit part de ses craintes à Viollet-le-Duc qui lui répondit, le 26 août : « Ce que vous me dites du point E qui est si mauvais, ce dont je me rappelle fort bien du reste, m'engage à vous autoriser non seulement à commencer l'escalier et à l'élever jusqu'à une hauteur de 2 ou 3 mètres environ pour servir d'éperon, mais encore à élever un contrefort en F moins saillant que celui en G et à l'élever jusqu'à la hauteur de l'extrados de la clef ». En réalité, on le prolongera encore d'un mètre.

Au mois de septembre, l'entrepreneur se met à la taille des pierres de la tourelle d'escalier ; le 22, il demande à Lebrun « s'il

voit un inconvénient à ce que la pierre fasse deux des angles du polygone ; cela me serait, dit-il, d'un grand avantage en carrière ». Le 29, Viollet-le-Duc envoie de nouveaux détails avec le plan définitif du rez-de-chaussée : « Vous verrez que j'ai fait la porte d'entrée de l'escalier (au fond de l'ancienne boutique Pagès) en supprimant l'arc actuel de la niche ogivale qui nous empêchait de passer et de développer les marches sur le mur. Dans la



(Cl. A. Serres)

Fig. 4. — SAINT-ANTONIN, l'ancien hôtel de ville, façade Ouest

même lettre, Viollet-le-Duc évoque le raccordement de la tourelle aux deux étages du monument : « Il faudra reprendre le mur du fond en sous-œuvre pour faire les arcs et les portes car on ne peut démolir la partie supérieure avant que la partie du mur du rez-de-chaussée ne soit consolidée et entièrement reprise ».

Un examen sur place confirme et précise l'ampleur des travaux entrepris à l'ensemble du mur ouest de l'édifice (fig. 4). Des

gros blocs insérés dans la maçonnerie reçoivent l'extrémité des tirants reliant les façades est et ouest sous le sol du premier étage. Au rez-de-chaussée, on a supprimé l'arcade qui faisait communiquer la halle avec l'ancienne pharmacie. Deux meurtrières pratiquées dans le mur laissent filtrer un peu de jour dans la pièce ; elles sont identiques à celles qui éclairent l'escalier de la tourelle. Quant à l'arcade du passage public donnant sur la halle, tous les claveaux en sont refaits ; leur taille est semblable à celle de l'arc d'entrée de l'escalier. Aux premier et second étages, Viollet-le-Duc a fait percer deux fenêtres à meneau vertical ; la taille des pierres présente les mêmes caractéristiques qu'à la tourelle d'escalier. L'observation de la façade ouest de l'hôtel-de-ville montre encore un alignement de claveaux au-dessus de l'arcade bouchée de la pharmacie ; était-ce une arcade qui faisait communiquer le premier étage du monument à l'escalier primitif, comme l'écrit et le dessine Viollet-le-Duc dans son Dictionnaire d'Architecture (13) ?

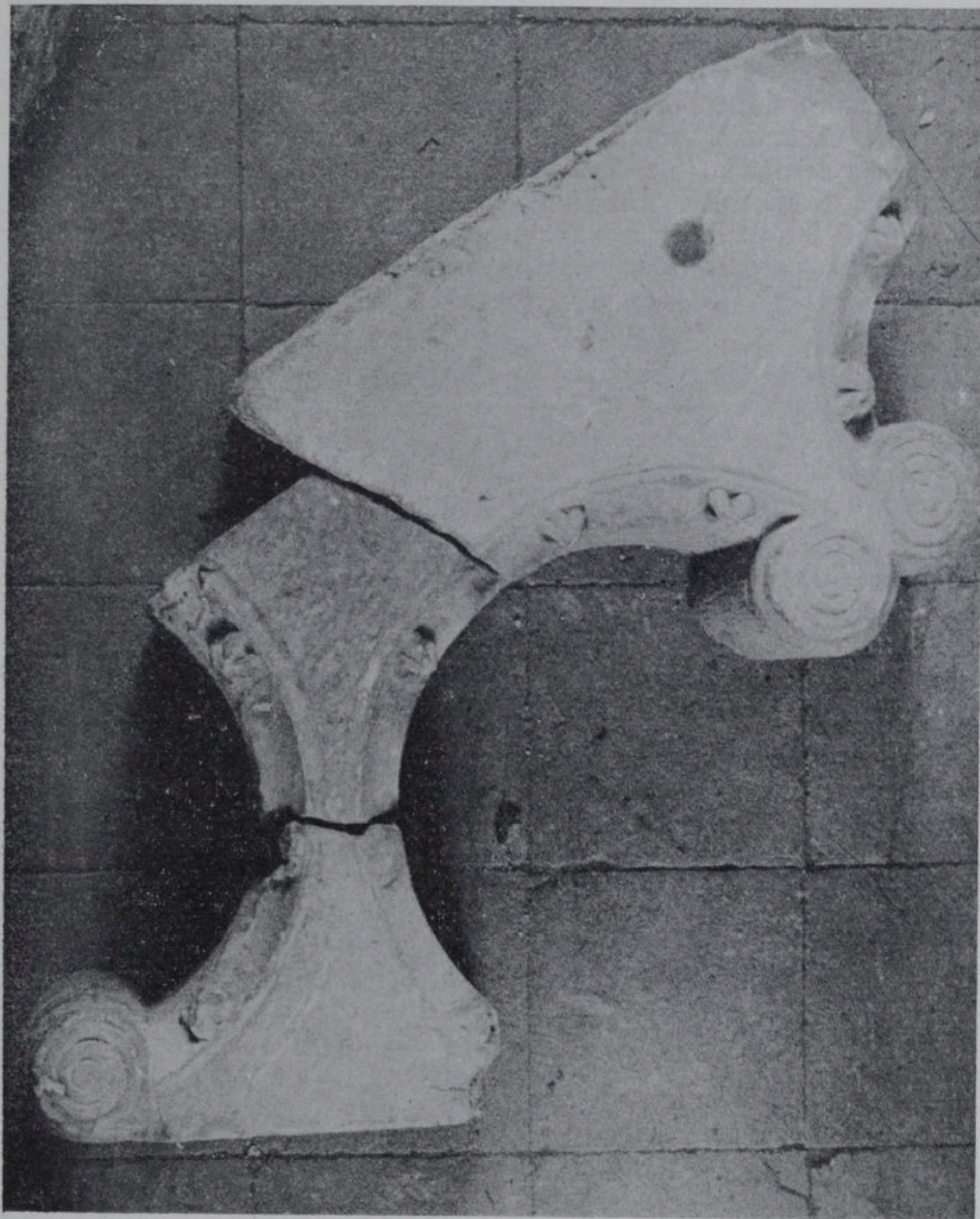
Jusqu'en septembre 1847, la correspondance entre Viollet-le-Duc et Lebrun était abondante et régulière. Elle paraît cesser brutalement pendant les deux années suivantes ; aucun échange de lettres n'a été retrouvé.

Pour 1848, le bilan des travaux semble mince ; ils n'ont repris qu'à la mi-juin sur la demande particulière de l'entrepreneur au ministère ; mais ils sont bientôt paralysés faute d'argent, et cela jusqu'au 21 septembre où est enfin versée l'annuité de 1848.

1849 est aussi pauvre en documents que l'année précédente. Un fait précis cependant : le 22 janvier, Auguste Perrin, le sculpteur de Carcassonne qui devait être chargé de la réfection du porche de Moissac envoie le mémoire de ses travaux exécutés pour l'hôtel-de-ville de Saint-Antonin : ce sont « deux chapiteaux style roman, sculptés en pierre dure » d'après des estampages faits en 1847 à la galerie du premier étage. Destinés aux arcades géminées de la face est de la tour, l'un au premier étage reprend un décor de démons et d'oiseaux (fig. 3), l'autre, plus petit, au second étage, des motifs végétaux : feuilles, palmettes, fruits granuleux. Au premier étage, une base et un fût de colonne sont mis en place pour porter le nouveau chapiteau. La baie géminée ainsi restaurée éclaire, du côté est, la « tournelle » où, jusqu'à la restauration, étaient déposées les archives de la commune de Saint-Antonin. Dans la même pièce, une autre baie géminée s'ouvre à l'ouest ; l'observation permet d'attribuer aux travaux de Viollet-le-Duc le support central (socle, colonne, chapiteau épannelé) et un des deux arcs (fig. 4). Sur le mur qui sépare le cabinet des archives de l'ancienne salle d'école, Viollet-le-Duc avait remarqué des claveaux dont la disposition évoquait une arcade. Pensant qu'il s'agissait d'un ancien passage entre les deux pièces,

(13) Viollet-le-Duc (E.), **Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XI^e siècle au XVI^e siècle**, Paris, Morel, 1883, t. VI, p. 90-91.

il proposa de le rétablir. Mais quand les ouvriers commencèrent la démolition, plusieurs claveaux se mirent à bouger et on s'aperçut qu'il s'agissait d'un simple renforcement, semblable



(Cl. A. Serres)

Fig. 5. — SAINT-ANTONIN, l'ancien hôtel de ville, fragments de l'arcature géminée trilobée du second étage de la tour.

aux deux arcades creusées dans le mur opposé de la tournelle. De peur que toute l'arcade ne se disloque, on préféra la reboucher.

Au second étage, dans la petite salle de la tour, avant de replacer le chapiteau de Perrin dans l'arcature est, il était nécessaire d'en restaurer l'intérieur qui avait été démoli pour encastrer l'horloge de la ville. En 1843, Viollet-le-Duc remarquait qu'il restait des fragments de l'ancienne arcature : les montants des côtés, actuellement en place (fig. 2) et deux blocs taillés, aujourd'hui au musée, qui prenaient appui sur la colonne centrale (fig. 5). Ces fragments prouvent l'existence d'une baie géminée trilobée ancienne, où chacun des arcs se terminent par des crochets qui ressemblent à des copeaux divergents. Ce type apparaît au portail méridional de la cathédrale de Cahors. Il justifie la reconstitution faite par Viollet-le-Duc à Saint-Antonin. Il a également été utilisé par l'architecte Hulaud pour la restauration du portail occidental de l'église de Moissac en 1921-1922.

Voisines des arcatures trilobées au second étage de la tour de l'hôtel-de-ville, deux baies géminées à arcs outrepassés s'ouvrent au midi et à l'ouest. Viollet-le-Duc en a noté l'existence dans le dessin de 1843 et le projet de mars 1844. Si la fenêtre méridionale n'a pas été touchée par la restauration, celle du côté ouest (fig. 4) est entièrement refaite et présente une taille de pierre identique à celle que l'on observe sur la tourelle d'escalier.

Ainsi les fenêtres du deuxième étage de la tour, anciennes ou reproduisant un état ancien de l'époque romane, témoignent de relations artistiques certaines avec le monde musulman. Ces rapports sont confirmés par le caractère des poteries qui ornaient autrefois la façade du monument. Des fragments de plats se trouvaient encore en place au moment de la restauration. Viollet-le-Duc les a signalés dans son dessin de 1842. Aujourd'hui, un échantillon seulement est conservé à Saint-Antonin.

Les années 1848-1849, peu claires pour la chronologie des travaux de restauration, s'achèvent par la mort de Lebrun, le 9 décembre 1849. Le 20 décembre, Viollet-le-Duc demande au Ministre de l'Intérieur de le remplacer par Théodore Olivier, « artiste capable qui s'est déjà fait connaître par des travaux de mérite incontestable ». Un rapport de Viollet-le-Duc rédigé au début de 1850 fait le point de la situation : « Les travaux de l'ancien hôtel-de-ville sont commencés depuis 1847. M. Romiguières est régisseur, l'entrepreneur est un homme honnête et consciencieux, mais nonchalant et qui a besoin d'être fort stimulé ; les travaux exécutés sont solidement faits mais les tailles sont souvent négligées. Il y a en outre dans les planchers neufs du bois de mauvaise qualité et qu'il faudra marquer et faire remplacer immédiatement. Il reste à envoyer le couronnement du beffroi. Ces travaux ont besoin d'être activement suivis et poussés, ils sont délicats, et le monument est du plus grand intérêt ». Et Viollet-le-Duc ajoute : « Je demande à M. Olivier de se transporter à Saint-Antonin le plus tôt possible, de m'envoyer un rapport détaillé sur le travail fait et je lui ferai passer prochainement les détails qui manquent encore ».

Ces renseignements sont fournis par le nouvel architecte départemental le 20 février 1850 : « Je me suis transporté à

Saint-Antonin selon vos instructions. Quand je suis arrivé les chantiers étaient déserts. L'entrepreneur selon son habitude négligeait complètement les travaux. Je lui ai donné de l'activité en le menaçant sérieusement de la mise en régie et depuis ce moment M. Romiguières n'a qu'à se louer de la marche des travaux. Il y a quatorze tailleurs de pierre et six menuisiers. Je pousse activement la taille des pierres du beffroi et à votre prochain passage je pense que ce travail sera fort avancé. La taille des pierres laisse beaucoup à désirer, malgré tous mes efforts je n'ai encore rien gagné sur ce point. J'ai reconnu dans

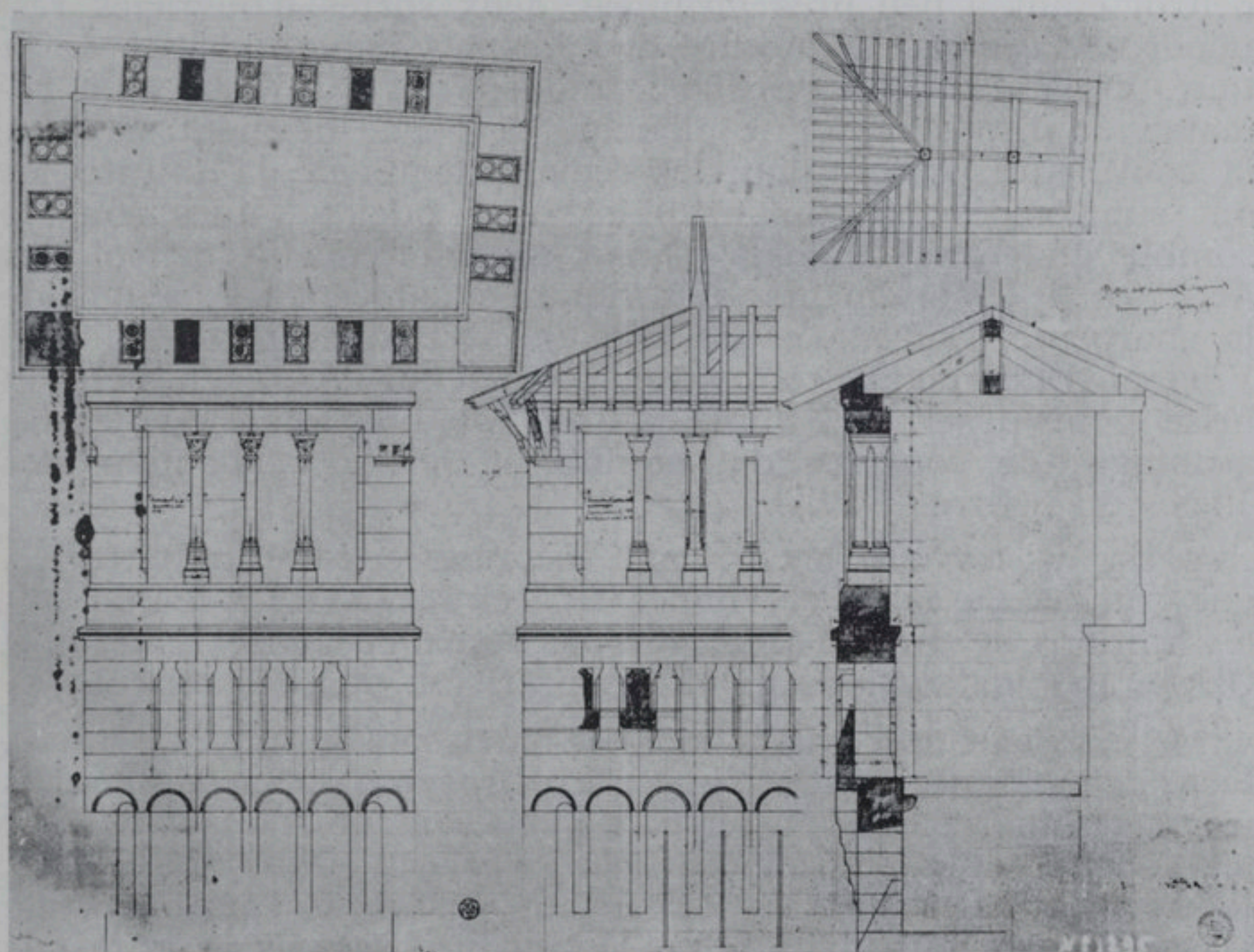


Fig. 6. — SAINT-ANTONIN, ancien hôtel de ville, dernier projet du beffroi, par Viollet-le-Duc, mars 1850.

(C.R.M.H. Cl. Archives Photographiques)

les planchers plusieurs solives de qualité inférieure, l'entrepreneur m'a promis de les faire remplacer ».

Le 17 mars, Viollet-le-Duc répond à ce rapport en envoyant les détails du couronnement de la tour. Les Archives des Monuments Historiques en ont conservé le double (fig. 6). Ce dernier projet qui prévoit une galerie à colonnes sous la toiture du beffroi, modifie sensiblement l'étude adoptée en 1845 par la Commission des Monuments Historiques. Ainsi après avoir bien erré, Viollet-le-Duc paraît en définitive s'être inspiré de certains palais

toscans qui l'avaient particulièrement frappé au cours de son voyage en Italie en 1836-1837.

La construction du beffroi est activement menée par Olivier et l'on peut vérifier sur place l'exécution de tous les plans (fig. 3). La taille de la pierre présente les mêmes caractéristiques que dans les travaux précédents de la restauration. Le 15 juillet, on travaille à la colonnade de la galerie supérieure : « Je ne peux vous envoyer un sculpteur en ce moment, écrit Viollet-le-Duc ; posez les chapiteaux épannelés si vous êtes trop pressé, en tous cas cela ne doit pas vous arrêter ».

En octobre, il passe à Saint-Antonin accompagné de Mérimée et laisse une feuille de travaux à Olivier. La maçonnerie du beffroi étant à peu près terminée, deux sortes d'ouvrages restaient à exécuter : la toiture et l'aménagement intérieur de la tour. Viollet-le-Duc a dessiné le modèle des « briques à la romaine » qui, posées sur le plancher de chêne devaient servir à la couverture. Aujourd'hui les remaniements de la toiture les ont supprimées ; cependant il en reste quelques-unes sous le comble du corps de logis. Quant à l'intérieur du beffroi, les Archives des Monuments Historiques conservent les détails de la charpente. Dans la petite salle du second étage de la tour, Viollet-le-Duc renonce à restituer l'ancienne voûte en berceau brisé pour poser un simple plafond de bois qui, à côté des avantages de construction, équilibrait mieux la hauteur des étages du beffroi.

C'est aux travaux de carrelage, menuiserie, peinture, vitrerie... que l'on occupe la fin de l'année 1851 et 1852. Viollet-le-Duc suit les finitions de près et vient sur place chaque année remettre à Olivier des instructions détaillées précisées par des croquis.

A l'extérieur de l'édifice, tous les murs sont jointoyés. L'architecte demande une attention particulière pour la façade : « Les joints seront repassés au fer et un peu saillants, coupés net sur leurs bords et ne bavant pas sur la pierre ; laissez les vieux joints là où ils sont bons et surtout ne touchez pas la pierre avec le ciseau. Quand les joints seront bien secs, lavez la façade avec des brosses de chiendent ou de bouleau et prenez le plus grand soin des sculptures pour ne pas les écorner ou les rayer ». Dans le passage public, sous la tour, et devant les quatre piliers de façade, des bornes sont posées, tandis qu'au sud de la tour, la base des contreforts est noyée dans une pente de maçonnerie.

A la galerie du beffroi, Olivier fait poser des abats-jour ; en mai 1852, Viollet-le-Duc prévient qu'il n'y pas assez d'argent pour la sculpture des chapiteaux ; celle-ci n'était d'ailleurs pas comprise dans le devis. Quant à l'horloge et la cloche du beffroi, elles sont à la charge de la ville de Saint-Antonin.

A la fin de 1852 ou au début de 1853, la restauration est terminée, Le 22 janvier, Olivier fait le décompte des travaux de l'entrepreneur qu'il transmet à Viollet-le-Duc. La dépense s'élève à 42 514 F 43. Le 20 mai, la Commission des Monuments Historiques approuve les comptes et adresse des félicitations à Viollet-

le-Duc pour sa « belle restauration à l'hôtel-de-ville de Saint-Antonin ».

Aujourd'hui, nous attachons sans doute moins d'importance à la valeur esthétique de la restauration qu'à la sauvegarde du monument ancien. Si le beffroi, et nul ne l'ignorait, est le produit de l'imagination de Viollet-le-Duc, il ne fait que se substituer à une construction du XVIII^e siècle. Les renseignements fournis par les documents et confirmés par l'observation permettent d'écarter les soupçons qui pesaient sur l'authenticité des fenêtres du deuxième étage de la tour. Ils montrent par ailleurs le soin apporté par Viollet-le-Duc à la conservation d'un monument dont, dès 1842, il avait vu la grande qualité.